

EMBALLAGES

Déposer les emballages en sac*, sans restes alimentaires, ne pas rincer ne pas emboîter, ne pas écraser.



Emballages en métal Briques alimentaires



Plastiques souples Plastiques rigides

*Sac jaune à retirer gratuitement en mairie

BIODÉCHETS

Déposer dans le composteur :



30% de biodéchets dans nos poubelles peuvent être valorisés en compost.



Déchets de cuisine



Déchets de jardin

ORDURES MÉNAGÈRES

Déposer les ordures ménagères dans un sac fermé.



Seulement ce qui ne peut être trié :

Produits d'hygiène jetables (cotons, masques, couches jetables...), petits objets cassés, sacs aspirateurs...

PAPIERS ET PETITS CARTONS

À déposer dans la borne bleue.



Tous les papiers et les petits cartons se trient et se recyclent.

Petits emballages en carton, prospectus, courriers, journaux et magazines...

VERRES

À déposer dans la borne verte.



Bouteilles, bocaux, pots en verres...

TEXTILES

À déposer dans un sac fermé.



Vos vêtements ont de l'avenir, réparez-les ou donnez-les.

S'ils ne sont pas réparables, déposez-les dans un point d'apport :

refashion.fr/trouver-un-point-de-collecte

Tous les vêtements, linge de maison et chaussures se trient, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs, dans un sac fermé et les chaussures liées par paire.

Vos vêtements, linge de maison et chaussures déposés seront majoritairement reportés ou recyclés.



nouveau
à partir du
1^{er} juillet
2026

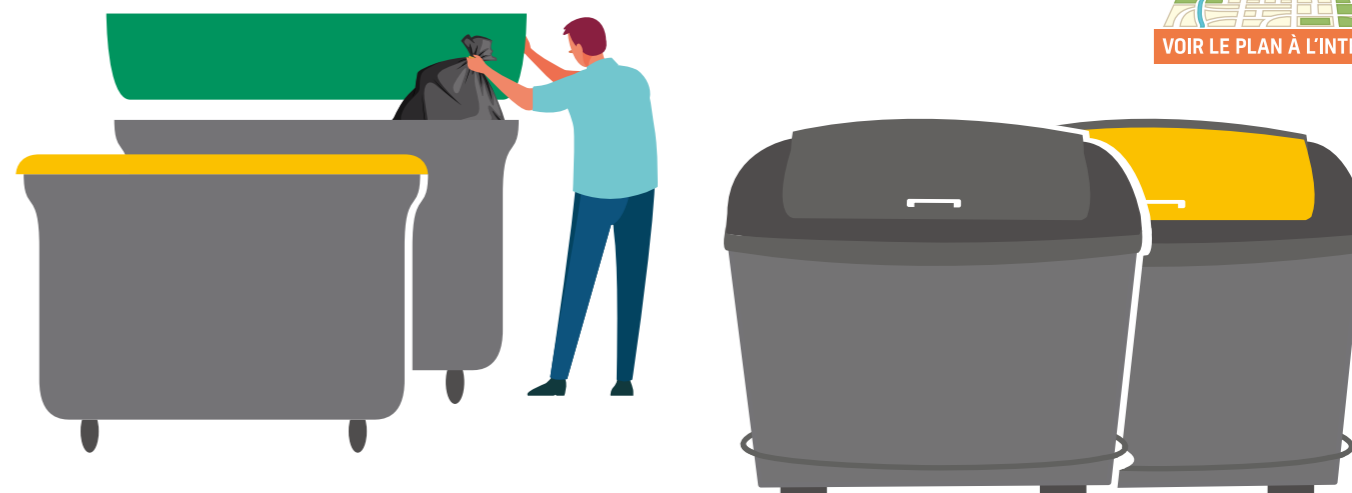
VOTRE SERVICE ÉVOLUE



COLLECTE DES DÉCHETS EN BORNES COLLECTIVES

Nouveaux points de collecte

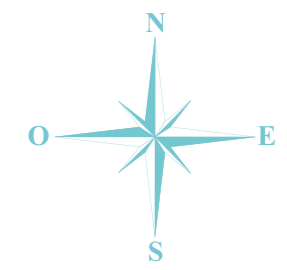
Avenue des Sources - Avenue de Verdun
Route de St Jean d'Angély - Cité Puyvineux
Rue de l'Embellie - Rue de Jamette



Conception Cyclad - avril 2026 - Crédits photos Citeo, illustrations La Belle Histoire. Ne pas jeter sur la voie publique. Tous les papiers se trient et se recyclent.

Secteur 6
à partir du
1^{er} juillet
2026

POINTS DE COLLECTE EN BORNES



Retrouvez vos nouveaux points de collecte dans les rues suivantes :

-  - Rue de Jamette
-  - Route de Saint-Jean-d'Angély
-  - Avenue des Sources
-  - La Richardière